Des bandits capturèrent 2 gendarmes et 2 policiers

Un détachement de spahis les trouva en piteux état

Oran, 29. — Dans la banlieue de Bel-Abbès, cinq malfaiteurs se présentaient vendredi soir dans une ferme appartenant à un riche propriétaire indigène, nommé Laradj. Seul, le fils de celui-ci étant présent, les bandits le sommèrent de leur livrer l'argent qu'il possédait. Comme il répondait qu'il n'en avait pas, ils lui intimèrent l'ordre d'aller à Bel-Abbès demander 3.000 fr. à son père, ajoutant qu'ils reviendraient la nuit suivante prendre possession de cette somme.

Le jeune Laradj, le lendemain matin, s'en fut à Bel-Abbès et prévint les autorités. On dépêcha alors deux gendarmes et deux agents de la sûreté qui, le soir venu, se rendirent en auto à la ferme Laradj.

Au moment où ils s'en approchaient, à la faveur de l'obscurité les bandits se précipitèrent sur l'auto, s'emparèrent des gendarmes et des agents, les ligotèrent, puis renvoyèrent le chauffeur à Bel-Abbès, déclarant que si on ne leur faisait pas remettre 10.000 francs, ils égorgeraient leurs prisonniers.

Dès que la justice fut avisée, le sous-préfet et le commandant de gendarmerie, avec un détachement de soixante spahis, marchèrent sur la ferme. Ils n'y trouvèrent plus que les quatre représentants de l'autorité qui, après avoir été dépouillés de leurs armes, avaient été remis en liberté.

Quant aux bandits, ils avaient gagné la forêt voisine où des battues sont actuellement organisées pour les retrouver.

L'auteur d'un crime ancien est arrêté

Il avait assassiné, en forêt un jeune cycliste norvégien

Rouen, 29. — Le 25 mai 1921, un jeune élève norvégien nommé Olter Helge, du Lycée Corneille, de Rouen, dont le père est docteur à Christiania, se promenait à bicyclette dans la forêt de Rouvray, lorsqu'il fut assailli, assassiné et dépouillé par deux Espagnols, qui n'avaient pu être retrouvés. La nouvelle vient de parvenir à Rouen qu'un des assassins a été arrêté en Espagne.

Après les formalités, il sera ramené à Rouen.

L'ouverture de la 23e session du Conseil de la S. d. N.

Paris, 29 — La 23e session du conseil de la Société des Nations s'est ouverte ce matin, sous la présidence de M. Viviani, au Petit-Luxembourg.

La séance du matin a été consacrée au règlement de l'ordre du jour des travaux.

M. Poincaré a offert, aux Affaires étrangères, un déjeuner en l'honneur des délégués au conseil de la Société des Nations.

L'après-midi M. Viviani a invité les membres de la Société à présenter toutes observations au sujet de la proposition d'amendement à l'article 10 traité.

Le premier des amendements proposés spécifie que lorsqu'on devra recourir à l'article 10, on devra tenir compte de la situation politique géographique des Etats.

Le deuxième prévoit qu'aucun membre de la Société ne sera obligé de se livrer à un acte de guerre quelconque sans l'autorisation de son parlement, de sa législature ou de tout autre corps représentatif.

Le Conseil se réunira à nouveau demain à 10 h. 30 en séance publique, pour entendre un exposé de lord Balfour sur la question posée par le gouvernement britannique au sujet du territoire de Mossoul.

Un navire en perdition dans le Pas-de-Calais

Londres, 29. — On annonce qu'hier soir, on a aperçu de Deal des signaux mystérieux de détresse envoyés du milieu du détroit du Pas-de-Calais. Un canot automobile et un remorqueur patrouillent entre Geedwins et la côte française.

D'après les « Daily News », on croit qu'il y a eu une sérieuse collision ou qu'un navire s'est échoué.

Fou de frayeur, un homme en chemise s'enfuyait dans les rues

Nancy, 29. — Depuis plusieurs nuits, un farceur mettait en émoi une maison habitée à Gerbéviller par plusieurs ouvriers italiens. La nuit dernière, un de ces ouvriers, entendant des bruits répétés, alluma une bougie.

C'est alors que, devant lui, une table se souleva et que plusieurs chaises se mirent à danser une folle sarabande. Fou de frayeur le malheureux s'enfuit en chemise dans les rues de Gerbéviller. On s'expliqua alors la cause des bruits. Les chaises et la table étaient actionnées à l'aide de ficelles qu'un farceur manœuvrait de son lit.

Le dément a été conduit à l'asile de Maréville, près Nancy.

TOUTES LES FEMMES

voudront participer au

CONCOURS

DE L'HUILE DE TABLE DES

CHARTREUX

POURQUOI ?

vous le saurez bientôt.

Un vol de huit heures sur avion sans moteur

IL A ETE EFFECTUE PAR MANEYROL QUI A BATTU TOUS LES RECORDS

Cherbourg, 29. — L'aviateur Maneyrol, qui avait pris son vol à 1 h. 13' 34" sur un appareil sans moteur, a atterri à 21 h. 15, ayant ainsi accompli un vol de 8 h. 2' 34", battant tous les records du monde.

La liberté provisoire refusée à Marcel Cachin

Paris, 29. — M. Jousselin, juge d'instruction a rejeté la demande de mise en liberté provisoire qu'avait formée samedi, Marcel Cachin.

Le magistrat devait entendre cet après-midi un des inculpés, Massot qui n'a pu se rendre à la convocation du juge, ayant changé d'avocat et ayant choisi Me Torrès à la place de Me André Berthon.

La tête dans les crocs d'une terrible lionne

Nérac, 29. — Le dompteur René Ivanoff, de la Ménagerie Internationale, de passage à Buzet-sur-Baise (Lot-et-Garonne), a failli être tué par la lionne Coralie, au cours d'une représentation. Au moment où le belluaire ouvrait toutes grandes les formidables mâchoires du fauve et lui présentait sa tête entre ses redoutables crocs, Coralie, qui avait déjà donné des signes non équivoques de nervosité, serra ses mâchoires, perça une joue du dompteur et le blessa également à la lèvre inférieure.

Ivanoff fut obligé d'abandonner son travail, où il avait failli perdre la vie et un docteur, appelé aussitôt, pratiqua plusieurs points de suture.

A la Fédération des syndicats professionnels féminins

Paris, 29. — La Fédération des Syndicats professionnels féminins a tenu sa séance de clôture.

Les vœux suivants ont été adoptés : 1. tendant à la généralisation d'allocations familiales suffisantes pour permettre la création de familles nombreuses ; 2. demandant la vote rapide de la loi sur les assurances sociales ; 3. tendant au développement des services annexes du syndicat (coopératives, restaurants, etc.) ; 4. tendant au développement des Cercles d'études socialistes ; 5. tendant au développement de l'enseignement ménager.

La question du délai-congé aux employés

Paris, 29. — Le Comité exécutif du Conseil professionnel de législation sociale et du travail, a poursuivi l'étude de la question du délai-congé.

Il a adopté le principe pour l'employeur d'un préavis de six semaines, vant la fin du trimestre ; lorsque l'employé donne congé, le préavis serait seulement de trente jours.

Charlie Chaplin en pays rouge

Moscou, 29. — La « Pravda » annonce que Charlie Chaplin a l'intention de se rendre en Russie où il séjournerait quelque temps.

Un premier film de Charlot vient de passer dans les cinémas de Moscou. Il y a obtenu un véritable triomphe.

Rappelons que le grand artiste est membre du Parti communiste des Etats-Unis.

On ne peut faire justice soi-même

CECI S'ADRESSE AUX LOCATAIRES

Lorsqu'un locataire est en difficulté avec son propriétaire en ce qui concerne des réparations son premier mouvement est de ne pas payer son terme à échéance. Ce mouvement peut lui occasionner des ennuis, car il est interdit de se payer soi-même. En principe, une locataire ne peut pas retenir un terme de loyer dû sous le prétexte que le propriétaire n'a pas satisfait à la demande qui lui a été faite d'effectuer des réparations.

Mais il peut en être autrement si un tribunal a déjà statué sur cette question de réparations et a condamné le propriétaire au remboursement de sommes exposées ; dans ce cas, le locataire est en droit d'opposer en compensation à la créance du propriétaire pour loyers, sa propre créance contre ledit propriétaire pour le prix des réparations incombant à ce dernier et effectuées en ses lieu et place.

Donc, les locataires ne peuvent retenir le terme de loyers que s'il y a eu jugement condamnant le propriétaire ; autrement, ils s'exposent à être saisis et condamnés au paiement du principal et de tous les frais.

La Journée Sportive

Football-Association

La question des forfaits

Il ne se passe guère de semaine, ou nous n'ayons à enregistrer quelques forfaits, regrettables pour les équipes qui reçoivent.

Encore heureux lorsque les clubs sont prévenus, mais ce manque de... courtoisie de nos jours est aboli. Un club doit recevoir une équipe, il annonce à tous les échos, la venue du club ami. Frais d'imprimerie, démarches, organisation, force le cercle qui reçoit à quelques débours. Il est vrai qu'il se rattrapera sur la recette opérée.

Mais vient le jour, l'heure passe. Autour des barrières la foule patiemment attend l'arrivée des visiteurs. Les aiguilles inlassablement tournent. L'arbitre regarde son chronomètre, siffle, et... donne match gagné à la seule équipe présente sur le terrain. On regagne le vestiaire où siège la feuille et les spectateurs mécontents, commentent avec juste raison, l'absence ou l'impolitesse, comme on voudra, de l'équipe qui a fait défaut.

Depuis quelques temps, ces faits se répètent. Dans la région de l'Artois, Lillers à huit jours d'intervalle, sans avis préalable, s'est abstenu de paraître.

En exemple nous ne citons que ce club. Mais combien d'autres, plus ou moins obscurs, concluent des rencontres, s'empressent de ne pas tenir l'engagement. Dimanche dernier nous avons encore eu à signaler quatre forfaits. Avouez que c'est regrettable.

Oh ! nous savons comment cela se passe. Un rendez-vous est fixé. A l'heure, cinq ou six joueurs sont présents. On attend Pierre qui a formellement promis de venir. Paul, qui viendra certainement, Jacques, que l'on retrouvera là-bas. Après discussion, le groupe des six décide, à l'unanimité de... ne pas jouer, et l'on retourne chez soi où on se rend au siège. Pendant ce temps-là, l'équipe adverse attend et naturellement est privée de sa distraction favorite. Quelle désinvolture !

Le Comité de la Ligue du Nord ne se montre pas assez sévère contre les clubs qui manquent à leurs paroles. On ne conclut pas des matches sur papier timbré. Alors si on ne se croit pas obligé de se présenter sur le terrain, eh bien ! que l'on résilie la rencontre en prévenant quelques jours à l'avance. C'est le moins que l'on puisse faire !

Les Championnats du Nord

PROMOTION TERRIENNE

Olympique - Sporting-Club d'Halluin bat Football-Club de Marquette par 3 buts à 1. Confirmant notre pronostic, Halluin continuant la série de ses victoires, à ajouter trois points à son classement. Halluin peut espérer partager avec Fives l'honneur de participer à la poule finale, dont le règlement vient d'être élaboré par le bureau de la Ligue du Nord.

LE CLASSEMENT DE LA PROMOTION

	J	G	N	P	P	G	Pts
S. C. Fives	10	10	0	0	52	7	30
O. S. Halluinois	10	9	0	1	22	8	28
J. A. Armentières	10	4	2	4	24	21	20
U. S. Roubaisienne	10	4	1	5	17	18	19
F. C. Marquette	10	3	1	6	17	21	17
La Turgotine	9	3	1	5	11	18	16
F. C. S. Roubaix	9	2	1	6	13	23	14
U. S. Ronchin-Thumesnil	10	1	0	9	5	36	11

U. S. R. T. un forfait

PROMOTION ARTOIS

Union-Sportiv de Bruay bat Union Sportive de Lillers par forfait.

Par suite de son second forfait, le premier ayant été déclaré contre le stade Béthunois le 21 janvier, Lillers ne doit plus être considéré comme compétiteur du championnat région Artois.

AUTRES RESULTATS

F. A. Baillerie-Wattrelos et La Gauloise d'Hem font match nul, deux buts à deux.

Hem, après l'avatar du dimanche précédent, s'est présenté sur le terrain avec un team presque au complet. Un seul remplaçant y figurait. La Baillerie-Wattrelos, de son côté avait sérieusement renforcé son équipe. La partie fut égale, et le résultat indique l'exacte physionomie de la rencontre.

Football-Club de Fresnes (1) bat Union-Sportive de Denain (1) par 2 buts à 0.

C'est devant un public nombreux que s'est déroulée cette partie qui, par suite du classement respectif des deux clubs, présentait un vif intérêt.

Dès le début de la partie, Fresnes à deux reprises trompe la défense denaisienne, surprise par la vitesse et l'allant des Fresnois. Denain, à son tour attaque, en vain ses efforts se brisent sur le tandem fresnois qui repousse tout envahissement. Denain gardera son avantage jusqu'au coup de sifflet final.

F. C. Fresnes (2) bat U. S. Denain (2) par forfait.

F. C. Fresnes (3) bat Denain-Athlétique (3) par 3 buts à 0.

Boxe

Le gala du B. C. Nordiste

L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier, dans notre numéro de lundi, les résultats de la séance de boxe organisée par le Boxing-Club Nordiste. Les voici :

Vanpoenel bat Duprez aux points. — Delacherie bat Marcheur qui est disqualifié pour coup bas. — Devresse bat Joë Harris aux points. Tamp et Desmeacker font match nul. — Vermant bat Testelier par abandon au 3e round. — Vandoolaeghe et Young Mars font match nul.

Joe Beckett contre Dick Smith

Joë Beckett, le champion de boxe britannique poids lourds, a dit hier qu'il était tout à fait remis de sa récente indisposition et qu'il se proposait de recommencer son entraînement pour le match qu'il doit disputer avec Dick Smith.

L'exhibition de Battling Siki en Angleterre est remise à plus tard

Battling-Siki devra probablement remettre à plus tard, l'exhibition de boxe qu'il se proposait de faire samedi prochain.

En effet, M. Harris, qui avait organisé la tournée de Siki en Angleterre, a reçu la lettre suivante du Home-Office :

« Je suis chargé par le Secrétaire d'Etat au Home-Office, de vous informer que son administration procède actuellement à une enquête au sujet de la venue de Siki en Angleterre et qu'il ne pourra vous faire connaître sa décision avant plusieurs jours.

« En attendant, vous feriez bien de ne pas considérer la permission comme accordée ».

Cross-Country

Le cross du Tournaisis

VICTOIRE DE THOEYE, DE L'OLYMPIQUE LILLOIS

Cette épreuve organisée par le R. C. de Tournai (Belgique) avait réuni 145 partants. Le parcours de 13 kilomètres environ comprenait exclusivement de la route.

A 300 mètres du départ Thoeye était en tête. Il mena toute la course, ayant dans sa foulée son camarade de club, Mascaux, qui fut lâché dans les derniers kilomètres. Mentionnons tout particulièrement la course de jeune Fretin (O. L.) qui se classe 19e.

Alavoine et Rivet, de l'Union Saint-Gilloise abandonnèrent dans la seconde partie du parcours.

Voici le classement individuel des premiers :

1er, Thoeyé (O. Lillois), en 43' 43" 3/5 ;
2e, Lepomme (U. Saint-Gilloise), à 300 m.
3e, Mascaux (O. Lillois), à 2 mètres ;
4e, G. Hémeryck (O. Lillois), à 100 mètres ;
5e, Vandeputte (U. Saint-Gilloise) ;
6e, Pelman (U. Saint-Gilloise) ;
7e, Vandepoule (U. Saint-Gilloise).

Classement par équipes de 4 hommes :

1er, Union Saint-Gilloise, 20 points ;
2e, Olympique Lillois, 25 points.

Basket-Ball

Foyers Lillois

Foyers Lillois 1 bat Union Nautique 1, par 27 à 9.

Jeu mené très rapidement par l'Equipe des Foyers, qui était composée comme suit :

Ledan R., Delcœuillerie G., Serrues J. (cap) Lemaire H., Jouvenel F.

EN DEUX LIGNES

Villefranche-sur-Saône. — Un essieu de wagon du Calais-Méditerr. s'est brisé. Dégâts matériels.

Paris. — Louis Nisson, 53 ans, a blessé sa femme et tenté de tuer le séducteur de sa fille.

Le Mans. — Mme veuve Rondeau, rentière, vient de mourir à 102 ans.

Dijon. — Mme Daverot, religieuse à Uniaux, vient de mourir à 101 ans.

Paris. — Chez M. Dubuis, march. d'autos, des camb. ont emp. un coff.-f. et un mant. de 40000 f.

Hyères. — Dans un bar, Baudrar tua Fillel qui, continuellement, le menaçait de mort.

Saintes. — 15 mois de prison à Parenteau qui tua son père intervenu dans une dispute.

Charleville. — Une femme de Liney a mis au monde trois fillettes.

Caraman (Hte-Gar.). — L'auteur de nombreuses lettres anonymes a été arrêté et a avoué.

Le Havre. — A la chasse, M. Duchesne, armateur, s'est tué en tombant.

Limoges. — Catinaud, saissier de la Caisse d'Epargne à Nexon, a été arrêté pour vol imp.

Londres. — La police a interdit « La Garçonne », de V. Marguerite. On en vendra beaucoup.

Boulogne-sur-Mer. — Est promu chev. de la L. H., le premier maître-torpilleur Maison.

LEGION D'HONNEUR

Enseignement technique. — Est promu Chevalier : M. Wiart, Président de la Chambre syndicale de l'Ameublement de Lille-Roubaix-Tourcoing.

FUNERAILLES

On nous annonce que les funérailles civiles de notre ancien collaborateur, BRUNET Fernand, adjudant au 162e R. I., médaillé militaire, croix de guerre, auront lieu dimanche, 4 février, à 10 heures.

Assemblée à Lille, caserne Malus, à 9 h. 45, pour se rendre au cimetière de l'Est, où aura lieu l'inhumation.

Brunet est titulaire de la citation à l'ordre de l'armée suivante :

« Adjudant, sous-officier brave et dévoué, mort pour la France le 20 juillet 1915, des suites de blessures reçues au cours d'une attaque à la Harazée, où il fit vaillamment son devoir ».

DERNIÈRE HEURE

On ne dit pas "crise" on dit "guerre" à Berlin

Nous n'hésiterons pas, s'il le faut, à opposer nos baïonnettes à celles des Français, dit un ministre

Berlin, 29. — Le peuple allemand, a publiquement déclaré M. Becker, ministre de l'économie publique, doit se montrer aussi joyeux, ferme et résolu qu'aux jours glorieux de 1914.

On ne dit pas crise, ni conflit, on dit « Krieg ». Le peuple allemand se croit véritablement parti en guerre.

D'autre part, d'après une dépêche de Londres, M. von Rosenberg, ministre allemand des Affaires étrangères, aurait déclaré au correspondant des « Daily News » à Berlin, que la résistance continuera à être morale, mais il a ajouté que les Allemands n'hésiteront pas à opposer leurs baïonnettes aux baïonnettes françaises.

Sus aux Français !

Dusseldorf, 29. — Un organe ultra-nationaliste, le « Rheinische Vorwaerts » conseille à ses lecteurs de refuser aux Français tout accès aux hôtels, toute nourriture dans les restaurants. Il faut refuser de leur vendre quoi que ce soit, les expulser des tramways et des voitures publiques. Il faut refuser tout transport de troupes, supprimer l'éclairage électrique des casernes, leur couper l'eau et le gaz, saboter, détruire, etc.

" Ne permettons pas à la France de proclamer l'état de guerre "

Néanmoins, il faut éviter tout ce qui permettrait à la France de proclamer l'état de guerre, car toute la force de notre résistance provient du fait que la situation juridique actuelle ne lui permet pas d'exiger quelque chose de nous et nous épargne tout refus d'obéissance.

On conseille de saboter et de faire dérailler les trains

Essen, 29. — Essen reste toujours un foyer de propagande antifrançaise intense. On distribue aujourd'hui dans les rues de la ville, un tract reproduisant les instructions du ministre allemand des transports prescrivant de ne plus aiguiller ni signaler les trains français. Ces instructions sont suivies. Elles conseillent également de saboter les voies et de faire dérailler les trains français à l'exception des trains de ravitaillement, mais à condition toutefois que les Français admettent la réciprocité et ne gênent pas la circulation des trains de ravitaillement allemands.

Les syndicats de gauche contre la grève à Essen

Essen, 29. — Le premier bourgmestre d'Essen, le docteur Luther, a convoqué les chefs des syndicats des mineurs. Les représentants des syndicats de gauche se sont tous prononcés contre une grève générale.

D'autre part, on annonce que les archives de la direction des mines de Recklinghausen ont été déménagées et transportées à Munster.

Contre les capitalistes allemands et français

Leipzig, 29. — Dans la séance d'ouverture du Congrès communiste, Clara Zetkin s'est élevée contre les capitalistes allemands et français et a mis les ouvriers en garde contre les tentatives pour les amener à fraterniser avec les bourgeois.

Dans les mines, l'extraction baisse journellement

Essen, 29. — Dans les mines, l'extraction baisse journellement ; sur 15.687 wagons vides demandés hier, à Essen, 12.031 seulement ont été chargés.

Les usines marchent normalement, malgré les menaces de grève de la métallurgie à Essen.

M. Le Trocquer et le général Weygand sont repartis contents

Dusseldorf, 29. — M. le Trocquer et le général Weygand sont repartis au début de la soirée pour Paris, sur d'excellentes impressions.

Il ne s'agit, en somme, que d'une simple prise de contact hebdomadaire, contact ministériel assuré par M. Le Trocquer et contact militaire assuré par le général Weygand, conseiller militaire du gouvernement et adjoint au maréchal Foch. A noter que cet après-midi, le général anglais Godley a assisté incidemment à une partie des entretiens des représentants français.

Un bandit vient d'être fusillé par un garde-chasse

Marseille, 29. — Le sujet italien Bert Ino Piène, recherché par le Parquet de Brignolles pour divers vols, et pour l'attentat contre le percepteur de La Roquebrussane, vient d'être tué à Frassans, d'un coup de fusil, par un garde-chasse qui a agi en cas de légitime défense. Bertoino s'apprêtait à dévaliser une villa au moment où le garde survint.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

A L'UNIVERSITE POPULAIRE

La gloire de Pasteur

La deuxième conférence de l'Université Populaire a obtenu un remarquable succès. Elle était consacrée à la glorification de notre grand Pasteur, dont les travaux prodigieux méritent d'être plus connus qu'ils ne le sont de ce pays auquel ils ont rendu les plus grands services.

M. le Dr Debeyre, l'éminent professeur de l'Université de Lille, a eu le talent de rendre sa conférence aussi intéressante que son érudition lui permettait de la faire instructive.

Il montra quels faits assurent l'immortalité au nom de Pasteur, en expliquant de la façon la plus claire les admirables découvertes du maître et leurs conséquences.

Les découvertes de Pasteur viennent tout entières dans ces trois principes fondamentaux : Chaque fermentation est le produit d'une action microbienne ; chaque maladie infectieuse est occasionnée par le développement d'un microbe spécial ; le microbe d'une maladie peut être atténué dans son acuité nocive : de virus, il peut devenir vaccin. De ses travaux, Pasteur tire les règles de la fermentation du vin, de la fabrication du vinaigre. Il trouve le moyen de préserver les liquides de la fermentation ; il donne les règles à suivre pour immuniser les troupeaux contre le charbon; les colonies de vers à soie contre des maladies qui eussent pu les anéantir ; il dompte la rage et combat la diphtérie et la peste.

Pasteur n'était pas seulement un homme de science, c'était avant tout un observateur, un biologiste, qui étudia la vie sous toutes ses formes tangibles. Il commença ses travaux par l'étude du dimorphisme des cristaux ; ce fut là l'origine de ses découvertes qui furent toutes faites avec les instruments les plus simples.

Dans la suite, ces travaux l'amenèrent à détruire l'hypothèse de la génération spontanée qui à l'époque, avait encore de fervents défenseurs. Il s'attacha ensuite à l'étude microscopique de l'air. Il fit passer de l'air dans un tube où se trouvaient des fibres de coton. Lorsqu'après l'expérience, il examina ces fibres, il trouva qu'elles contenaient des spores et des germes. Il en déduisit qu'un liquide préservé de ces genres pouvait être conservé indéfiniment ; ce fut la stérilisation. Plus tard, il découvrit le moyen de guérir les liquides de leurs maladies, ce fut la pasteurisation.

Ces travaux le portèrent à combattre les infections purulentes : la chirurgie moderne lui doit infiniment à ce sujet, elle pratique actuellement l'antisepsie qui permet d'aborder des opérations qui, autrefois, étaient souvent mortelles à cause des complications infectieuses.

Il étudia ensuite et guérit la rage ; la découverte du vaccin antirabique est un de ses plus beaux titres de gloire.

La brillante conférence de M. le professeur Debeyre fut coupée à différentes reprises par les applaudissements chaleureux de l'auditoire.

M. Georges Selliez, qui présidait la séance, félicita l'orateur et le remercia au nom de la Fédération des Amicales.

La soirée se termina par une partie artistique qui valut un joli succès aux membres du cours de diction, dans l'interprétation de la comédie « Par un jour de pluie », ainsi qu'à MM. Lechantre, Duhamel, Delcourt, Dewispelaere et à Mme Dewispelaere.

Une manifestation évitée à Lille

L'annonce d'une réunion publique sur les événements politiques a fait craindre des manifestations dans notre ville. Elles ont été évitées, grâce au sang-froid des organisateurs ; au moment de voter un ordre du jour discuté, ils ont clos la séance en évoquant la fatigue due à une réunion prolongée et en invitant l'assistance à aller prendre un Dubonnet qui reconstitue et donne de l'appétit pour deux.

Les Funérailles solennelles des morts glorieux

Le Souvenir Français, organise pour mercredi 30 janvier, à 1 h. 30, les funérailles solennelles des victimes de la guerre dont les noms suivent : Jules Decle, soldat 144e d'inf., rue de Crouy, 3 ; Edouard Picavet, soldat 1er territorial d'infanterie, rue d'Ancoing, cour Orange, 4 ; Pierre Vermeulen, caporal 127e d'inf., rue Saint-Louis, 38, membre de la Mutuelle Nadaud ; Célestin Mausse, sergent-fourrier 3e génie, rue d'Alma, 248 ; André Florin, caporal 351e d'inf., rue de l'Epeule, 45, maison Fremaux, 1 ; Louis Lambrecq, soldat 151e d'inf., rue de la Tortue, 5 ; Charles Hache, soldat 60e d'art., rue de Beaumont, cité Loridan, 22.

Clémence Leconte, victime civile, rue du Fort, 36, cour Gouthier, 9 ; Emile Bleuse, victime civile, rue de Flandre, 23 ; Cyrille Cléry, victime civile, rue de la Vigne, 77, cour Battiau, 3.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire rue Isabeau, à 1 heure, ainsi que les délégations des sociétés patriotiques et militaires.

FEUILLETON DU 31 JANVIER 1923 — N° 14

La Revanche de Liliane

Roman d'amour par DELLY

Résumé des feuilletons précédents

Mme de Soursy ainsi que sa fille Liliane, ont dû, après des revers de fortune, accepter l'hospitalité d'une parente, Lady Laurence Stanville qui, avec son fils Hugh, propriétaire d'une grosse fabrique de drap, habite à Greenwich, en Angleterre.

Un an plus tard, Mme de Soursy meurt, désolée de laisser sa fille dans un milieu où elle est traitée en parente pauvre.

Liliane ne passe plus de quatre ans dans une pension de Londres où elle apprend la comptabilité et la sténo-dactylographie, et où elle peut également cultiver ses goûts pour la musique et le dessin.

Ses études terminées, elle rentre à Greenwich, la mort dans l'âme, résignée à supporter les mauvais procédés des Stanville. Aussi est-elle toute surprise de voir son cousin Hugh lui témoigner un soudain intérêt et le défendre même contre les méchancetés de Lady Laurence.

Il est décidé que la jeune fille entrera comme employée à l'usine de Greenwich.

DEUXIEME PARTIE

— Mais il ne devait pas accéder à votre demande ! Il devait vous dire : « Non, vous n'avez pas à gagner votre vie, puisque vous êtes sous mon toit, et que je suis votre parent... » Bien au contraire, il a sauté là-dessus, trop heureux d'avoir une nouvelle esclave à faire marcher. Ah ! on sait ce que signifie cela : « employée chez lord Stanville ! » Vous le verrez vite, ma pauvre Liliane !

Elle dit avec un petit tremblement dans la voix :

— Voyons, Joe, ne m'ôtez pas mon courage.

— Oui, es-tu stupide ! s'écria Daisy. Crois-tu qu'elle n'a pas encore assez d'inquiétudes, sans que tu viennes lui tourner le fer dans la plaie ?

Joe saisit la main de Liliane.

— Pardon ! Je suis un imbécile, en effet ! D'abord, qu'est-ce que j'en sais ? Lord Stanville aura sans doute quelque indulgence pour vous, car les statues de marbre elles-mêmes doivent être charmées par vos beaux yeux, Liliane, par votre sourire...

— Joe, vous dites des bêtises !

Il prit un air contrit, tandis qu'entre les lèvres de Rosetta glissait un sourire moqueur, à la vue de la rougeur qui montait aux joues de Liliane.

Kathleen saisit son frère à l'épaule et le secoua gaiement.

— Incorrigible garçon !... Si tu continues, nous t'enverrons, comme pénitence, faire des compliments à miss Bairn !

— Ce serait fort amusant ! Car elle y croirait, je le parie !... Toujours aimable, la sympathique Carolinie ? Toujours d'une grâce idéale ?... On n'annonce pas encore son mariage avec lord Stanville ?

— Il n'en est pas question. Pensez-vous que cela puisse se faire ?

— J'ignore !... Ce doit être un projet de lady Laurence, qui porte dans son cœur cette charmante héritière. Mais Hugh entre-t-il dans les idées de sa mère ? Voilà ce qu'on ne peut savoir.

Daisy s'écria :

— Je ne puis croire qu'il l'épouse ! Elle est vraiment trop laide, trop disgracieuse !... Et puis — car ceci, dit-on, est la principale question pour lui, — bien d'autres femmes plus agréables lui apporteraient une fortune beaucoup plus considérable.

Rosetta, qui versait le thé, déclara :

— Je suis absolument de ton avis. Lord Stanville peut choisir entre cent, entre mille — d'autant plus qu'il est fort bel homme, d'une distinction extrême.

Joe convint :

— Très aristocratique. Si seulement il ne rasait pas ses cheveux, et s'il s'adressait à un autre tailleur que ce brave Becker, qui habille tous les grands-pères de Greenwich, il serait d'un chic impressionnant.

— Tel que, c'est un homme très remarquable.

Joe simula un frisson.

— Trop remarquable ! Ecrasant !... Quand je pense à l'heureuse créature qui aura l'honneur de devenir lady Stanville !... Brr ! c'est terrible !

— Pourtant, elles sont nombreuses, j'en suis certaine, celles qui aspirent à cet honneur.

— Eh oui ! à cause de son énorme fortune !... Puis il y a des femmes, paraît-il, que ces hommes de roc et de glace subjuguent complètement, et qui n'aspirent qu'à se mettre sous un tel joug. Grand bien leur fasse ! Ce ne serait pas votre goût, dites, Liliane ?

La jeune fille eut un frisson, bien réel celui-là, en répondant avec élan :

— Oh ! non !

Rosetta ne dit rien. Mais elle pensait, le cœur gonflé d'ambitieux désirs : « Ah ! j'accepterais bien cela, moi !... Pour une fortune et une situation comme celles-là, on peut supporter un peu la servitude... Et d'ailleurs, une femme habile, jolie, de caractère souple, pourrait espérer rendre moins intraitable cet orgueilleux lord Stanville. »

Liliane s'attarda un peu à la maison des Rossignols. Comme la princesse du conte, elle s'enfuit bien vite en entendant sonner cinq heures... Hélas ! juste au moment où elle tournait l'angle de la maison, le landau attelé de deux chevaux gris, auquel demeurait toujours fidèle lady Laurence, s'arrêtait devant Stanville-House, à la suite de l'automobile de lord Stanville. Celui-ci, déjà descendu, s'avança pour aider sa mère... Lady Laurence, le pied sur le marchepied, aperçut Liliane et demanda sèchement :

— D'où venez-vous donc, à cette heure ?

Hugh, tournant la tête, regarda la jeune fille toute rougissante, à la perspective des reproches et des ennuis qui l'attendaient.

— De chez Mrs. O'Feilgen, ma cousine.

— Comment, sans m'en demander la permission, ainsi que je vous l'ai ordonné ?... Tu vois, Hugh, quelle indiscipline !

Lord Stanville dit froidement :

— Elle a eu tort, en effet.

Carrie, qui s'apprêtait à descendre derrière sa tante, glissa vers Liliane un coup d'œil méchamment joyeux.

Lady Stanville, en mettant pied à terre, fit avec satisfaction :

— Tu peux constater par toi-même, Hugh, le caractère difficile, l'esprit d'insoumission contre lesquels je dois lutter.

— Vous n'aurez plus cette peine, ma mère. Désormais, c'est à moi que Liliane devra demander toutes les autorisations.

— Très bien ! Parfait ! Je ne pense pas qu'elle ait jamais l'idée d'enfreindre les défenses que tu lui feras, cette jeune personne qui se moque ainsi des miennes !

Et lady Laurence eut un petit rire sec, en jetant, vers Liliane, un regard de malveillant contentement.

Elle entra dans le vestibule, suivie de Caroline, guidée dans sa robe blanche trop chargée de broderies. Du geste, Hugh invita Liliane à passer devant lui... Et tandis qu'il venait après elle, il demanda :

— Eh bien, que deviennent-ils, tous les O'Feilgen ?... On m'a dit que Joseph avait un engagement dans je ne sais plus quel théâtre ?

— En effet, mon cousin.

Lady Laurence se détourna brusquement.

— J'ignorais l... Ainsi, le voilà cabotin ?... C'est complet !

Hugh riposta dédaigneusement :

— Que voulez-vous qu'il fît ?... Il n'est capable que de cela.

Quel mépris orgueilleux ! Lord Stanville semblait, par ces mots, écraser son humble parent, le rejeter dans le néant.

Lady Laurence dit avec vivacité :

— Je pense, mon cher ami, que tu vas mettre à la raison ces gens-là ?... C'est-à-dire les envoyer se loger ailleurs !

— Pourquoi donc ?

— Comment, pourquoi ?... Mais si ce petit chanteur fait parler de lui ?... pas en bien, certainement, car il ne doit avoir aucun talent !

— Sa voix est jolie, paraît-il ; toutefois, elle ne lui permettra pas de s'élever au-dessus de la moyenne. Son existence a été jusqu'ici convenable. J'ai pris mes renseignements à ce sujet... Ainsi donc, pour le moment, je ne vois rien qui motive le renvoi de cette famille hors du logis dont je lui laisse la jouissance.

Et, se tournant vers Liliane qui écoutait avec anxiété, car elle craignait en ce moment pour ses amis, dont l'existence pécuniaire était déjà si difficile, Hugh ajouta :

— Je vous autorise à les voir de temps à autre. Mais prenez garde de ne pas vous laisser influencer par ce milieu d'artistes, gens gaspilleurs et sans souci.

— Oh ! non ! Si j'estime leurs excellentes qualités, je reconnais aussi leurs défauts... Je vous remercie, mon cousin...

Les yeux noirs, où brillait une lueur joyeuse, se levaient sur le beau visage hautin. Puis, inclinant un peu la tête dans ce petit salut digne et charmant qui lui était habituel, Liliane se dirigea vers l'escalier pour regagner sa mansarde.

Lady Stanville demanda en baissant un peu la voix :

— C'est toi qui lui as permis de t'appeler ainsi ?

— Mais oui. Qu'y voyez-vous d'extraordinaire ?

— L'autre manière était plus respectueuse... mettait mieux en relief les distances. Et maintenant surtout qu'elle devient ton employée...

— Eh bien, elle n'en est pas moins pour cela ma cousine, je suppose ?

Le ton était bref, impatient, et le regard disait clairement : « Comment vous permettez-vous de discuter ce qu'il me plaît de faire ? »

Lady Laurence balbutia :

— Naturellement, tu es le seul juge... Je faisais une simple remarque... Du moment où tu trouves cela préférable...

(A suivre).